

Communications

Examens de spécialiste

Erratum (remplace la publication du 26.4.2017)

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique

Lieu: Examen de base et examen final
1^{re} partie: vonRoll-Areal, Fabrikstrasse 6, 3012 Berne / Université de Berne

Examen final 2^e partie: L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

Date: Examen de base et examen final
1^{re} partie: le samedi 25 novembre 2017

Examen final 2^e partie: sera convenu avec les candidats individuellement

Délai d'inscription: Examen de base et examen final 1^{re} partie:
1^{er} septembre–31 octobre 2017

Examen final 2^e partie: pour le semestre d'automne: 1^{er} mai–30 juin 2017; pour le semestre de printemps:
1^{er} novembre 2017–4 janvier 2018

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → Gynécologie et obstétrique

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale

Lieu: Soleure, durant le 32^e congrès de la SSCMF

Date: Jeudi 23 novembre 2017

Délai d'inscription: 31 octobre 2017

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → Chirurgie orale et maxillo-faciale

Examens en vue de l'obtention de la formation approfondie à adjoindre au titre de gynécologie et obstétrique

Erratum (remplace la publication du 26.4.2017)

Examens de formation approfondie

- gynécologie-obstétrique opératoire
- oncologie gynécologique
- médecine fœto-maternelle
- médecine de reproduction et endocrinologie gynécologique
- urogynécologie

Lieu: L'examen oral a en principe lieu dans l'établissement de formation postgraduée du candidat à une date convenue individuellement avec ce dernier.

Date: sera convenu avec les candidats individuellement.

Délai d'inscription:

pour le semestre d'automne:
1^{er} mai–30 juin 2017

pour le semestre de printemps:
1^{er} novembre 2017–4 janvier 2018

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → Gynécologie et obstétrique

Académie Suisse des Sciences Médicales

Gestion des conflits d'intérêts lors de l'élaboration de guidelines et de choosing-wisely-lists

Selon la feuille de route «Médecine durable» de l'ASSM, le choix des interventions médicales doit se faire avec mesure. Au lieu de «tout faire et si possible au plus vite», il serait plus indiqué de «faire ce qui est juste et suffisant, mais pas trop». Les nouvelles recommandations de l'ASSM proposent une ligne de conduite pour de tels «wise choices».

Trois conditions doivent être remplies pour que ces «wise choices» soient possibles:
1. Des guidelines indépendantes définissent une «baseline» pour la qualité au sens large;
2. Le médecin et le patient prennent les décisions ensemble dans le sens du «shared decision making»;
3. Les conflits d'intérêts doivent être systématiquement révélés et la gestion de ces conflits doit être clarifiée.

Les recommandations sur la gestion des conflits d'intérêts résument les principales réglementations en vigueur en Suisse et dans quelques autres pays. Elles formulent trois principes fondamentaux (publication, prévention, management) et esquissent sept «garde-fous» à observer dans la gestion des conflits d'intérêts.

Les recommandations peuvent être téléchargées ou commandées en ligne: www.assm.ch/recommandations